



B-15-12-2025/04

Département**EURE****Arrondissement****EVREUX****Canton****CONCHES****COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CONCHES****EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS****DU BUREAU DU 15 DECEMBRE 2025**

<i>Nombre de délégués en exercice :</i>	15
<i>Nombre de présents :</i>	11
<i>Nombre de votants :</i>	11
<i>Date de Convocation :</i>	08/12/2025

L'An Deux Mil Vingt-Cinq, le Quinze Décembre, le Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Conches, légalement convoqué, s'est réuni à Conches en Ouche.

ÉTAIENT PRÉSENTS**Monsieur Jérôme PASCO, Président****Madame Danielle JEANNE, Vice-Présidente,****Messieurs Gérard THEBAUD, Max RONGRAIS, Dany BOUVET, Jean-Claude DUFOSEY, Olivier RIOULT, Hubert LAMY, Vice-Présidents,****Messieurs Denis CAVELIER, Jacques FAUVEL, Jacques HAPDEY, Membres du Bureau****ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSES****Madame Laurence CLERET****Messieurs Marcel SAPOWICZ, Christophe CAPELLE, Christophe DUFLOT,****Secrétaire de Séance : Madame Danielle JEANNE****Objet : AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX AU PRE BOURBEUX :****Marchés**

Monsieur Jérôme PASCO indique que la Communauté de Communes du Pays de Conches a lancé une consultation pour l'aménagement d'une aire de jeux au Pré Bourbeux, selon la procédure adaptée ouverte, en application des dispositions des articles L2123-1 et R2123-1-1° du Code de la Commande Publique. Il est retenu la forme d'un marché ordinaire.

Les prestations sont réparties en 2 Lots :

Lot(s)	Désignation
01	Street workout Fourniture et pose d'une structure sportive «streetworkout » de plein air
02	Tyrolienne et jeux Fourniture et pose d'une tyrolienne et de jeux pour enfants

Les critères retenus pour le jugement des offres pour tous les lots sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	50,0
1.1-DPGF	25,0
1.2-Cohérence de la DPGF avec les attentes et besoins de l'acheteur public	25,0
2-Qualité: jugée à partir des fiches techniques des produits proposés par le candidat	30,0
3-Valeur technique: jugée à partir du mémoire technique proposé par le candidat	20,0

Un avis d'appel public à la concurrence a été inséré au BOAMP n° 25-114842, envoyé et publié le 15 Octobre 2025 ainsi que sur le profil acheteur.

Sur ce dernier, 57 retraits du dossier de consultation ont été identifiés et neuf offres ont été remises :

**LOT N°1 – FOURNITURE ET POSE D'UNE STRUCTURE SPORTIVE
«STREETWORKOUT » DE PLEIN AIR**

- 1- Entreprise PREMIER'S FRANCE pour un montant de 15 452,88 € T.T.C.
- 2- Entreprise JARDINS CONSULTING ESPACES pour un montant de 33 419,63 € T.T.C.
- 3- Entreprise PJB pour un montant de 18 302,80 € T.T.C.

**LOT N°2 – FOURNITURE ET POSE D'UNE TYROLIENNE ET DES JEUX POUR
ENFANTS**

- 1- Entreprise JULLIEN pour un montant de 148 839,84 € T.T.C.
- 2- Entreprise JARDINS CONSULTING ESPACES pour un montant de 91 450,15 € T.T.C.
- 3- Entreprise VALLOIS pour un montant de 63 055,21 € T.T.C.
- 4- Entreprise HUSSON INTERNATIONAL pour un montant de 94 921,32 € T.T.C.
- 5- Entreprise PJB pour un montant de 50 154,55 € T.T.C.
- 6- Entreprise RECRE'ACTION pour un montant de 64 640,40 € T.T.C.

Après analyse et classement au vu des critères d'attribution définis au règlement de consultation, les membres du Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ **Arrêtent** le classement des offres, selon le détail suivant :

**LOT N°1 – FOURNITURE ET POSE D'UNE STRUCTURE SPORTIVE
«STREETWORKOUT » DE PLEIN AIR**

- 1- Entreprise PREMIER'S FRANCE
- 2- Entreprise PJB
- 3- Entreprise JARDINS CONSULTING ESPACES

**LOT N°2 – FOURNITURE ET POSE D'UNE TYROLIENNE ET DES JEUX POUR
ENFANTS**

- 1- Entreprise VALLOIS
- 2- Entreprise PJB
- 3- Entreprise HUSSON
- 4- Entreprise JARDINS CONSULTING ESPACES
- 5- Entreprise JULLIEN
- 6- Entreprise RECRE'ACTION

↳ **Attribuent** les marchés aux entreprises suivantes dont les offres se révèlent les mieux-disantes :

- Lot n° 1 : Entreprise PREMIER'S FRANCE pour un montant de 15 452,88 € T.T.C.
- Lot n° 2 : Entreprise VALLOIS pour un montant de 63 055,21 € T.T.C.

↳ **Autorisent** Jérôme PASCO, Président, ou en son absence Hubert LAMY ou Laurence CLERET, Vice-Présidents, à signer les marchés considérés ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.

*AINSI DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE ET SIGNÉ APRÈS LECTURE.
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME*

Conches, le Dix-Sept Décembre Deux Mil Vingt-Cinq

Jérôme PASCO

